

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents à la séance : 17
Nombre de conseillers absents : 6
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3
Nombre de votants : 20
Date de la convocation : 25 juin 2024
Date d'affichage : 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : BOURDON Yves (19h04), BOÉTÉ Cécile, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien (19h05), BODEVEUR David, THEFO Laurence, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude

Absents : LE COQ Laurent, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, BONIZEC Christel, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella, CLECH Vincent, BICZO Sylviane, LE GALL Maël, LE GUEVELLOU Marjorie

Procurations : TASSEL Stéphane à THEFO Laurence, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas, DODOKAL Karine à DAUPHIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : ANTHOINE Julien

N°2024/66

Commande publique

Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy

Extension de réseau et branchement d'adduction en eau potable

de la maison de santé pluriprofessionnelle

Suite à la demande de la collectivité, le Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy (SMEJ) a procédé à l'étude d'extension de réseau et branchement d'adduction en eaux potable (AEP) de la future maison de santé pluriprofessionnelle.

Par délibération du comité syndical en date du 30/03/2023, le SMEJ a validé la prise en charge des travaux de branchement AEP professionnel et d'extension du réseau à hauteur de 60%. Le reste à charge pour le demandeur est de 40%. La pose et la fourniture du compteur sont hors forfait et à régler à 100% à l'exploitant SAUR.

Le montant des travaux s'élevant à 18 978€ HT, le reste à charge pour la commune sera de 7 591,20€ HT.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Hors de la présence, en tant que membres du syndicat de Monsieur Vincent CLECH, Madame Sylviane BICZO, Monsieur Maël LE GALL et Madame Marjorie LE GUEVELLOU,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>20</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>20</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

APPROUVE pour le budget annexe « Maison de Santé », les travaux d'extension de réseau et branchement d'adduction en eaux potable (AEP) de la future maison de santé pluriprofessionnelle.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires dans le cadre de cette affaire,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe « Maison de Santé ».

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Julien ANTHOINE

